

Les subsides

Le président suppléant (M. Guilbault): La présidence est d'avis que le député peut conserver la parole pendant la période consacrée aux questions et aux observations pour faire d'autres remarques s'il le juge utile.

M. Riis: Je serai bref, monsieur le Président. Comme je ne voudrais pas empêcher d'autres députés de poser des questions, je me contenterai de deux ou trois minutes. J'ai dit que le gouvernement du Canada devait s'attaquer le plus vite possible à une question importante afin de diminuer les taux d'intérêt. Il s'agit de demander au gouverneur de la Banque du Canada, M. Bouey, de faire baisser les taux d'intérêt. Et s'il faut remplacer le gouverneur de la banque centrale, qu'on le fasse. M. Diefenbaker a bien nommé un nouveau gouverneur il y a quelques années quand il l'a jugé utile. Le moment est certainement venu d'envisager de faire de même.

Par ailleurs, nous devrions nous intéresser à l'idée des obligations pour l'agriculture. Ce concept n'est pas étranger au gouvernement, et ce dernier pourrait prendre des mesures très rapidement s'il le désirait. Les obligations agricoles ne sont rien de nouveau. Elles ont donné de bons résultats dans d'autres parties du monde. Ces obligations permettraient d'aider réellement tous les producteurs agricoles du Canada. Le gouvernement pourrait prendre une telle initiative immédiatement. En outre, il pourrait rétablir l'obligation pour l'expansion des petites entreprises qui encourageait ces dernières à se développer et à s'agrandir.

M. Crosbie: Pourquoi ne pas mentionner le nom du député qui a créé ces obligations?

M. Riis: Je pense, monsieur le Président, que nous devrions envisager de les rétablir, malgré la personnalité de leur inventeur, parce qu'elles existent déjà dans le système et ont été utilisées avec un certain succès.

M. Crosbie: Qui en est le parrain?

M. Riis: C'est précisément la mesure qui serait d'une grande utilité aux petites entreprises en ce moment.

Je me demande si c'est le moment de remanier notre système fiscal. Si le déficit nous préoccupe, et c'est bien le cas—au plus haut point—n'est-il pas temps de remanier notre système fiscal de façon à établir des impôts équitables pour tous les citoyens du pays, à faire payer aux Canadiens riches, qui ne paient actuellement pas d'impôt du tout, leur juste part d'impôt à exiger de toutes les sociétés qui ont réalisé des profits importants certaines années au moins un minimum d'impôt? Je fais allusion à des sociétés comme la Banque Royale du Canada, la Banque de Montréal, Shell Canada, Simpsons-Sears, la Compagnie de la baie d'Hudson, Consolidated Bathurst et bien d'autres qui, dans certains cas, on fait des centaines de millions de dollars de profits et n'ont pas payé un seul sou d'impôt une année donnée. A mon avis, ce type de régime fiscal ne favorise pas la reprise économique ni ne permet de prouver aux Canadiens que notre système fiscal est équitable pour tous les contribuables.

• (1210)

Avant de me rasseoir, je voudrais ajouter que certains de nos principaux établissements financiers devraient faire aussi leur part et, comme l'a dit le premier ministre à Noël, souffrir au même titre que les autres Canadiens. A force de se serrer la ceinture, la plupart des Canadiens ont la colonne vertébrale contre leur boucle de ceinture. Il est temps de demander aux banques et aux principaux établissements financiers de prêter des fonds à faible taux d'intérêt en vue d'aider les agriculteurs, les propriétaires et les petits commerçants. Nous devons mettre davantage l'accent sur le secteur de la petite entreprise, principal créateur d'emplois, et nous réussirons à venir en aide aux près de 2 millions de Canadiens actuellement sans emploi.

M. Lewis: Monsieur le Président, j'ai remarqué avec intérêt que le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) a cité longuement le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie). On ne peut qu'attribuer son nouveau savoir au fait qu'il suit attentivement les observations de mon collègue.

Cela m'amène à une question concernant une politique de taux d'intérêt précise. Durant la fin de semaine, le député a manifesté un réel manque d'enthousiasme à l'égard du chef de son parti. Il a fait comprendre que si jamais son chef perdait les prochaines élections, les gens réclameraient sa démission. On pouvait presque entendre le député d'Oshawa (M. Broadbent) dire: *Toi aussi, Brutus*.

Ma question au député est très simple: son hésitation à appuyer son chef tient-elle au fait que ce dernier ne comprend absolument rien à la structure des taux d'intérêt ou qu'il est tout simplement incompetent?

M. Riis: Je me demande si cette question mérite une réponse.

M. Crosbie: Merci. J'ai une autre question pour le député.

M. Riis: Il cite mes remarques hors contexte.

Des voix: Oh, oh!

M. Riis: Il présente mes remarques sous un faux jour, car je n'ai rien dit de tel. Si le député sait lire—et je lui donne le bénéfice du doute—il devrait lire ma déclaration un peu plus attentivement.

Ce que je voulais dire, c'est que, contrairement à ce que les gens prétendent . . .

M. Crosbie: C'est un cas désespéré!

M. Riis: J'entends les conservateurs badiner et braire. D'après les sondages, leur cote de popularité est passée de 62 à 45 p. 100, ou quelque chose d'approchant.

M. Crosbie: Nous menons par plus de 9.5 p. 100.

M. Riis: Leur absence de politique leur a valu cette dégringolade presque sans précédent. J'étais en train de dire que le Nouveau parti démocratique ne connaîtra pas la défaite aux prochaines élections fédérales. Contrairement à ce que les experts en politique prédisent, nous allons déjouer tous leurs calculs: en plus des députés que nous avons actuellement, nous reviendrons avec des renforts. Le député a beau dire des sottises, il va être forcé de se rétracter dans six mois.